

Paris, le 23 juin 2025

## **BAROMETRE RH ET FINANCES : DES SIGNAUX POSITIFS DANS UN PAYSAGE INQUIETANT**

La dernière enquête menée par la Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées (FNADEPA) révèle une situation qui reste inquiétante, malgré quelques signaux positifs en termes économiques. En effet, l'aggravation des tensions RH et la persistance des déficits, notamment dans le secteur public, témoignent des difficultés structurelles d'un secteur qui vit sous perfusion, faute d'une réforme du grand âge qui se fait attendre depuis trop longtemps.

En mai, la FNADEPA a interrogé ses 1600 adhérents, directeurs de services autonomie à domicile et établissements pour personnes âgées, de statuts publics, associatif et commercial.

En termes de ressources humaines, la situation s'est de nouveau aggravée :

- **70,5 % des établissements et services à domicile manquent actuellement de personnel.** Ils étaient 58 % en 2024 et 82 % en 2023.
- Cette pénurie RH touche particulièrement les services autonomie à domicile : 85 % d'entre eux sont désormais concernés (76,6 % en 2024).

Toutefois, quelques signaux d'amélioration sont à noter avec une diminution de la fréquence du recours à l'intérim (1 structure sur 2 y fait régulièrement appel) et une amélioration du moral des directeurs.

La situation économique, quant à elle, semble globalement s'améliorer. Elle reste toutefois très inquiétante avec **1 établissement et service sur 2 ayant terminé l'année 2024 déficitaire**, pour un montant moyen de **- 131 051 €**. Ce déficit est plus important de 8 points dans le secteur public (57 % des structures) que dans le secteur associatif et commercial (49 %).

**De plus, plusieurs facteurs contribuent à atténuer les difficultés...**

- 36 % ont reçu une aide (crédits non reconductibles, subventions publiques et associatives, fonds d'urgence...) pour limiter ou compenser leur déficit (42,3 % en 2023),
- 69,5 % des ESMS ont eu recours à leurs réserves pour compenser des déficits en 2024, comme en 2023, mais ces réserves se réduisent d'année en année.

**Voire à améliorer artificiellement la situation :**

- Réduction contrainte des charges de personnels due au déficit en termes RH,
- Gel des investissements pour l'entretien et la rénovation des bâtis, amortissements et intérêts d'emprunts différés, limitation des prix de l'énergie grâce au bouclier tarifaire...

Par ailleurs, la mise en œuvre de la réforme des services autonomie à domicile (SAD) soulève de **nombreuses difficultés pour 87,5 % des services autonomie à domicile – aide et 60 % des Ssiad**. À noter que 88 % des Ssiad sont en voie ou ont terminé un rapprochement avec un SAD aide.

La FNADEPA salue la résilience des professionnels du secteur qui, malgré ce contexte très difficile, parviennent à se mobiliser pour accompagner aussi qualitativement que possible les personnes âgées. Elle appelle, une fois de plus, le Gouvernement à une réforme structurelle de l'accompagnement du grand âge via un projet de loi Grand âge, tel que prévu par la loi « Bien vieillir ».